

Commune de : ROMANECHE-THORINS

COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

de la séance du **7 octobre 2021** sous la présidence de Monsieur **Yannick VACHER, Maire**

Présents : Messieurs Jean-Pierre REYNIER, Maurice FAVRE, Gérard LORON, Madame Aurélie BUFFA, adjoints.
Mesdames Monique DUTRAIVE, Lauranne LOMBARD, Marion PONT et Marie-France MONNET.
Messieurs Joël BROUTIN, Thierry RATIGNIER et Thomas PATENÔTRE.

Excusés : Madame Sandrine TITOLO
Monsieur Frédéric BERGERON
Madame Josette GOMBERT représentée par Madame Monique DUTRAIVE
Madame Céline MASCHINOT représentée par Madame Aurélie BUFFA
Madame Patricia FLAMY
Monsieur Charles AHIAFOKPO

Absents : Monsieur Frédéric MEUNIER

Monsieur Joël BROUTIN a été nommé secrétaire

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Maire informe l'Assemblée des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil Municipal au titre des déclarations d'intention d'aliéner et en matière de marché public :

OBJET	ENTREPRISE	MONTANT HT
Etude géotechnique de vestiaire Football	ANTEMYS	1 858,50 €
Remplacement vitre salle Benoit Raclet	BRUNEL VITRERIE	409,29 €
Banquettes entourage arbre ECP	Manutan	1 520,00 €
Prise nouveau camion pour équipement Hivernal	Sicometal	538,67 €
Bancs et Patères école maternelle	France équipement	2 188,05 €
Décoration extérieur Noël	Leblanc	12 519,67 €
Vidéo surveillance	Alcy	19 035,00 €

DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la décision modificative n° 1 comme suit en vue de la réalisation de travaux acoustiques au restaurant scolaire :

D 2313/23 : Immos en cours-constructions	-20 000€	
D 2313/23 145 : Immos en cours-constructions		20 000 €

VISITE MUNSTER : PRISE EN CHARGE DANS LE CADRE DU JUMELAGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 2 absentions décide la prise en charge par la commune des frais d'hébergement des élus de Romanèche-Thorins dans le cadre du jumelage lors de l'échange avec la ville de Munster les 19 et 20 novembre 2021.

TABLEAU DES EMPLOIS

Considérant la nécessité d'augmenter le temps de travail de 10 minutes par jour scolaire pour deux adjoints techniques intervenant sur la garderie périscolaire, et de créer les emplois correspondants aux avancements de grades tels que proposés par le centre de gestion et validés par Monsieur le Maire. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la modification du tableau des emplois.

RECENSEMENT 2022 : CREATION D'EMPLOIS AGENTS RECENSEURS

Monsieur Favre informe le conseil municipal des modalités d'organisation du recensement de la population qui se déroulera sur la commune du 19 janvier au 20 février 2022 et rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, la création de 4 emplois d'agents recenseurs.

AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés pour l'ensemble des agents titulaires et non titulaires de la collectivité le tableau des autorisations d'absence tel qu'il lui a été communiqué et approuvé par le centre de gestion de Saône et Loire.

Questions diverses :

Contenu des compte rendus de réunion : Madame Monnet demande à ce qu'en plus de la lecture qui en est donnée au début de chaque réunion de conseil, les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations soient consignées dans le compte rendu destiné à l'affichage.

CCAS : Madame Dutraive informe l'assemblée des différentes décisions prises par le CCAS concernant le 3^{ème} volet de l'opération Romanèche Solidarité.

Le projet retenu consiste en l'émission de "chèques resto communaux" proposés à chaque foyer romanèchois et à utiliser selon les modalités suivantes : 20€ à déduire au choix sur : 2 menus adultes à consommer en salle, 2 plats du jour à emporter ou 2 pizzas auprès de l'une des enseignes de la commune. L'opération fera prochainement l'objet de l'émission d'un flyer à destination de chaque foyer romanèchois.

Madame Monnet s'étonne de l'importance du budget consacré à cette opération par le CCAS.

Monsieur Vacher informe l'assemblée de sa volonté de voir les interventions du CCAS évoluer vers des missions plus larges.

Repas des anciens : le repas pourra de nouveau être organisé cette année par le comité des anciens.

Maison pluridisciplinaire : recherche de médecins : Monsieur le maire informe l'assemblée qu'une annonce concernant cette recherche paraîtra prochainement dans le Réseau Pro Santé comportant une assistance à la recherche pour un montant de 4 182 euros.

Deux médecins d'une commune voisine ont également pris contact en vue d'une éventuelle installation sur la commune. Lors des prochaines réunions, Monsieur le Maire tiendra le conseil municipal informé des teneurs des entretiens prévus avec ces deux professionnels de santé.

Comités de quartier : il ressort des premières réunions que les attentes des habitants relèvent principalement de la sécurité routière et de problèmes liés au stationnement.

Atelier fracture numérique : Monsieur Vacher rappelle au conseil municipal la mise en place d'atelier numérique à destination de la population en collaboration avec le groupe la poste. Comme indiqué lors du précédent conseil, le coût financier de cette opération est entièrement pris en

charge par la poste et comprend la mise en place de 4 ateliers à raison de 3heures par semaine avec mise à disposition de tablettes pour les participants. Le groupe se compose d'ores et déjà de 10 participants.

Pour ce faire, un réseau WIFI public a été mis en place en mairie. Il souhaite qu'une réflexion soit menée sur l'accès à l'outil numérique au-delà de cette formation. La mise à disposition de postes informatiques à destination du public pourrait être envisagée.

Commission voirie : Madame Pont demande à être assurée que les prochains projets d'aménagement de voirie seront étudiés en commission avant validation. Monsieur le Maire lui confirme son engagement à prendre part aux réunions de cette commission.

Sollicitation parrainage présidentielle : Madame Lombard demande si Monsieur le Maire a souhaité soutenir un candidat dans le cadre de cette recherche de parrainage. Monsieur le Maire informe le conseil que cela n'est pas le cas.

Acquisitions sur le Centre Bourg : Monsieur Vacher informe le conseil que les dernières estimations des services du domaine étant parvenues en mairie, il reprendra prochainement contact avec le propriétaire concerné.

Démolition bâtiment sur la Route nationale à hauteur des Bulands : Le bornage a été réalisé et le permis de démolir accordé. Le contrôle amiante sera prochainement effectué et la démolition pourra alors être entreprise.

Page Facebook : la page actuellement gérée par les élus sera prochainement reprise par la mairie et son nom sera par conséquent changé. Une information sera diffusée sur l'actuelle page afin d'inviter les abonnés sur ce nouvel espace.

Bureau de poste : Monsieur Ratignier demande des informations sur les horaires d'ouverture de la poste. Monsieur le maire informe qu'il n'y a aucun changement envisagé pour l'instant.

Inauguration de l'agrandissement de la bibliothèque : Monsieur Broutin informe l'assemblée que l'inauguration de la bibliothèque avait été repoussée en raison de sa fermeture durant la période COVID. Il annonce que celle-ci est programmée pour le samedi 6 novembre de 9h à 13h00.

Rassemblement vers les écoles : Monsieur Patenôte signale que de plus en plus de rassemblements de scooters sont à déplorer sur le parking de la salle des fêtes à hauteur des écoles, notamment les soirs de week-end. Un courrier de signalement sera adressé en gendarmerie.

La séance est close à 21h40

Le Maire,

Yannick VACHER



Parole est donnée à la salle.